L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

Journal quotidien ... $12 } payable d'avance
Do. trois fois par semaine ... $10 }

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 5 FEVRIER 1842.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

ASSEMBLÉE PATRIOTIQUE.

Nous regrettons très vivement d'avoir reçu trop tard hier soir, pour pouvoir les traduire en français, les résolutions adoptées au nombreux meeting tenu à l'Arcade de Bank. Ces résolutions, toutes patriotiques, ont été prises à l'effet d'engager le gouvernement général à demander compte au gouvernement mexicain de la conduite infâme qu'il a tenue envers les malheureux citoyens américains faits prisonniers dans l'expédition de Santa-Fé.

REVUE DE LA SEMAINE.

Nous ne nous plaindrons pas cette fois des huit jours qui viennent de s'écouler; ils ont largement fourni leur contingent de nouvelles et de faits intéressants. A l'intérieur la question des banques a enfin reçu une solution; et quelle que soit d'ailleurs sa valeur réelle, il faut s'en féliciter, car elle met un terme à l'état d'incertitude où nous étions plongés. Malheureusement elle ne peut pas exercer une influence immédiate sur la situation actuelle qui est loin d'être brillante. Une préoccupation toute patriotique a succédé aux discussions financières: La Nouvelle-Orléans songe à venir en aide aux malheureux citoyens des Etats-Unis qui faisaient partie de la dernière expédition de Santa Fé: leur infortune a droit à toutes nos sympathies: et nous ne pouvions pas lui faire défaut. Plaise à Dieu que notre voix soit entendue par ceux qui peuvent agir! Les discussion du Congrès n'ont pas été bien rapidement; elles n'ont pas amené grand résultat; et cependant elles ont eu leur coté intéressant. M. Clay a présenté et soutenu des résolutions pour l'amendement de la constitution, surtout en ce qui concerne le veto; on sait ce que vaut l'éloquence de l'honorable sénateur lorsqu'il aborde une question de politique transcendante; et dans cette occasion comme dans toutes les autres, il a su captiver puissamment l'attention de ses adversaires aussi bien que de ses admirateurs. Indépendamment de ce point si grave le Sénat s'est encore occupé du bill de rejet de la loi sur les faillites, et très probablement le prochain courrier nous apportera soit une décision définitive, soit des données suffisantes pour nous permettre d'établir quelques conjectures à peu près certaines sur le sort de ce bill. Les séances de la chambre n'ont pas toujours eu la gravité de celle du Sénat; et M. Adams est venu à deux reprises différentes égayer nos représentans d'une question toute personnelle. Malheureusement les réglemens de la chambre sont venus s'oppposer au développement complet de toute la comédie. Il eut été curieux cependant de voir M. Adams se défendre de l'accusation de MONOMANIE abolitioniste, lancée contre lui par quelques pétitionnaires qui pourraient bien n'être autre chose que des compères. Du reste avec M. Adams la comédie est parfois bien près du drame. Ne s'est-il pas imaginé de présenter une pétition demandant la dissolution de l'Union? Un membre a fait la motion de censurer M. Adams, et certes c'était avec raison. Un autre avait tout d'abord demandé que la pétition elle-même fut brûlée; en vérité cette première inspiration était la plus patriotique et la plus juste.

L'arrivée du *Britannia* est venue nous distraire un peu des affaires de l'intérieur; les nouvelles que nous devons à cet arrivage ne sont pas de celles qui agissent vivement sur l'esprit des gens qui se préoccupent des mouvemens politiques de l'Europe; et cependant elles sont loin d'être à dédaigner. La défaite des Russes en Circassie, la continuation des préparatifs militaires de la Porte, l'ouverture des chambres en France, enfin la mission de lord Ashburton aux Etats Unis sont des faits d'une valeur réelle et qui méritent une sérieuse attention. Ce dernier surtout sort pour nous de la ligne des nouvelles ordinaires; les questions qui se discutent en ce moment entre le cabinet de St. James et notre gouvernement sont d'une nature fort délicate, et la manière dont elles étaient engagées pouvaient donner quelques appréhensions à ceux qui réfléchissent et jugent froidement les choses. L'envoi de Lord Ashburton parmi nous prouve que le nouveau ministère anglais a réellement le désir de conserver des relations amicales avec notre gouvernement; le choix même du plénipotentiaire est en quelque sorte une assurance formelle des bonnes dispositions à notre égard du cabinet tory. Lord Ashburton est allié par sa femme à une famille de Philadelphie, et il a lui-même de grands intérêts dans ce pays. On ne pouvait confier à de meilleures mains une mission tout à la fois diplomatique et commerciale. Nous avons donc le droit d'espérer maintenant que les difficultés qui existent entre l'Angleterre et l'Union disparaîtront bientôt complètement, et que ces deux puissances vivront désormais dans la plus parfaite intelligence.

Le théâtre St. Charles et le théâtre Américain poursuivent chacun dans son genre, leur carrière de succès; ya charge est toujours florissante chez celui-ci, tandis que celui-là fait avec l'opéra sérieux de fort belles recettes. Les Séguin sont en train de donner leurs bénéfices; c'est le signal du départ; mardi c'était pour commencer, celui de M. Séguin; la soirée de jeudi était consacrée à M. Manvers pour lequel notre sympathie est loin d'avoir diminué, et ce soir ce sera le tour de Mme. Séguin qui, malgré notre froideur pour elle, a conquis de nombreux admirateurs parmi nos *dilettanti*. Le public de St. Charles s'est montré fort aimable pour les deux chanteurs; il sera plus galant encore pour la prima donna. Le Théâtre d'Orléans ne fait pas autant de bruit, il n'a pas non plus autant de succès que son rival temporaire; ce n'est pas de sa faute cependant, car il s'est bravement remis cette semaine à l'Opéra; *Fra-Diavolo, la Dame Blanche*, et *Anne de Boulen*, en voilà certes pour tous les goûts. Nous sommes fâchés que le public ne se montre pas plus sensible aux efforts de l'administration et des Artistes; surtout lorsque de pareilles œuvres sont entremêlées de charges aussi drôles que celle de *Mon Ami Pierrot*. Il faudrait, à ce qu'il parait, être d'une intraitable *morosité* pour ne pas rire de bon cœur à ce vaudeville où Mathieu déploie un comique de fort bon aloi. Espérons que le public ne tiendra pas longtems rigueur à la salle d'Orléans et qu'il profitera de la prochaine apparition de *La Esmeralda* pour le dédommager de l'espèce d'abandon où il le laisse en ce moment. *La Esmeralda* est, on le sait, une œuvre inédite de M. Prévost, notre habile chef d'orchestre.

Les résolutions relatives aux cruels traitemens que les Mexicains font subir en ce moment aux malheureux prisonniers de l'expédition de Santa Fé, adoptées, il y a deux jours, par la Chambre des Représentans, l'ont été hier au Sénat par un vote unanime.

BILL SUR LES BANQUEROUTES.—Des lettres reçues par la malle d'aujourd'hui, dit le *Charleston Courier*, affirment que si le bill pour le rappel de la loi sur les faillites est adopté par le sénat, M. Tyler n'hésitera pas à le frapper de son veto. Cette assertion est confirmée par plusieurs personnes arrivées ces jours derniers de Washington.

—La grande réunion des partisans de M. Tyler, qui devait avoir lieu à Philadelphie, et dont quelques journaux faisaient tant de bruit, n'a été en fin de compte qu'un tout petit *meeting*, et s'est dissipée sans avoir pu adopter une seule mesure tant soit peu importante. Tant pis pour M. Tyler.

Le commodore Ballard, commandant de la station navale de Baltimore, est atteint d'une dangereuse maladie.

La goëlette *Farmer's Return*, partie il y a quelques jours de notre port pour Matamores, s'est échouée sur les bancs à l'embouchure du Mississipi. On espère pouvoir sauver une partie de la cargaison, mais la goëlette elle-même sera probablement perdue. Personne n'a péri.

(*Correspondance particulière de l'Abeille.*)
PENSACOLE, 30 janvier 1842.

Monsieur,

La Sabine est arrivée ici le 23 et elle s'est rendue au Navy Yard le 28 pour delà reprendre la mer; elle se rend directement à la Havane d'où elle fera voile pour la France presque immédiatement. Dans les deux croisières que le commandant Cosmao a courues dans le golfe du Mexique il a toujours su faire remarquer son noble et loyal caractère joint une politesse exquise et à un vernis de bonne société qui n'est pas toujours l'apanage des plus braves fils de Neptune. Les américains se souviennent encore du zèle de la Sabine pour sauver le Franconia lorsque le feu prit à son bord dans le port de la Havane et tous leurs journaux célébrèrent dans le temps ce dévouement souteneu et infatigable. Tout l'état-major laisse aussi de nombreux regrets et il était réellement difficile de trouver une réunion plus choisie et plus propre à bien représenter la France sur le sol étranger. Cette corvette transporte pour les divers musées français une prodigieuse quantité de fragmens de la chaussée du Dunes parmi lesquels il y en a de très remarquables, une collection de coquillages très variés, beaucoup d'antiquités mexicaines et un ours du Texas pour le jardin des plantes de Paris. Le commandant Cosmao a joint à ces différentes collections un choix des plus belles fleurs et des plus curieux arbustes des Florides.

La Sabine a eu à bord pendant six à sept semaines deux respectables missionnaires italiens qui se dévouent avec un admirable zèle et une abnégation digne des premiers apôtres de l'Amérique, aux missions du Paraguay que la société de Jésus avait rendues si célèbres dans le dernier siècle. Pendant tout le temps de leur séjour sur la corvette, ils ont édifié et intéressé également l'état-major et l'équipage, car le véritable vertu possède l'heureux secret de se faire aimer et respecter de tous les rangs de la société. Dans la longue visite dont il m'ont honorée, j'ai eu le bonheur d'apprécier moi même toute la sublimité d'une vocation qui donne le courage d'échanger la gracieuse et riante Italie pour les forêts sauvage de l'Amérique Centrale. J'eus l'indiscrétion de leur demander si ce sacrifice leur coûtait. Ils portèrent la main sur leur cœur, levèrent les yeux aux ciel et me dirent avec une vive émotion: Dieu le veut nous le faisons avec joie.

H. D.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE,
SENAT.

Séance de Vendredi 4 février.

Le Secrétaire transmet à la Chambre plusieurs bills.

Les résolutions venues de la Chambre pour exprimer l'opinion de la Législature sur la captivité de citoyens américains au Mexique et sur les insultes qu'on leur a fait subir, sont lues une seconde fois et adoptées à l'unanimité.

Sur motion, le Sénat prend la considération et adopte, après suspension de l'action du réglement, les bills suivants:

'Acte pour créer un district additionnel d'élection dans la paroisse de Ouest Feliciana;'

'Acte pour changer l'époque des sessions de la Cour de District, dans la paroisse Claiborne;'

'Acte relatif au jûri de police de la paroisse d'Assomption.'

Sur motion de M. Hoa, le Sénat donne son concours aux amendements de la Chambre au bill pour incorporer la Compagnie d'assurances consolidée.

Le secrétaire est chargé d'en informer la Chambre.

M. Downs, au nom du comité judiciaire, présente pour rapport le bill original relatif aux personnes de couleur libres, avec une section additionnelle, en informant le Sénat que d'autres amendemens seront suggérés par la discussion.

M. Hoa, au nom du comité d'enrôlement, annonce qu'il a soumis à la signature du Gouverneur, le bill sur les banques.

Sur motion de M. Bossier, l'acte relatif à une nouvelle répartition du jûri de police de la paroisse Caddo est adopté, après trois lectures consécutives.

Sur motion de M. Walker, le sénat prend en considération l'acte pour prohiber l'émission de billets au dessous de cinq piastres.

L'honorable sénateur dit que l'époque fixée précédemment lui parait trop reculée, car des renseignemens exacts lui ont prouvé que les détaillans étaient obligés de subir un sacrifice de 1 à 2 pour cent afin d'échanger ce papier contre des billets de banque.

M. Hoa demande quel est le sens du mot circulation, placé dans le bill. Faut-il entendre que les détenteurs de ces billets ne pourront plus les passer dans le cours de leurs affaire, lors même que les municipalités n'auraient pas pris les arrangemens nécessaires pour les retirer de la circulation? Sans doute, l'objet du bill est d'empêcher de nouvelles émissions de ce papier, sans en restreindre le cours tant qu'il ne sera pas remboursé par les corporations qui l'ont créé.

M. Walker n'a voulu que mettre une barrière à de nouvelles émissions, qui pourraient se prolonger *ad infinitum*; il pense que le meilleur moyen est d'en arrêter le chiffre, et de poser une règle pour le remboursement graduel.

Sur motion de M. Downs, le bill est renvoyé au comité de finances, pour être amendé.

Le sénat prend en considération le bill pour empêcher les personnes de couleur libres d'émigrer dans l'Etat. Après une discussion, à laquelle prennent part MM. Downs, Walker, Hoa, Arnaud et Declouet, le bill est renvoyé à un comité spécial, composé de MM. Downs, Hoa et Walker.

Le Sénat s'ajourne à lundi, 7 février.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.
CHAMBRE DES REPRESENTANS.

VENDREDI, 4 février 1842.

M. Voorhies, comme chef d'un comité spécial, présente un acte qui accorde à J. W. Read le privilège exclusif d'établir un bac sur la rivière Sabine. La Chambre s'occupe du bill, qui passe après avoir été lu trois fois.

M. Canon, ainsi qu'il en avait précédemment donné avis, introduit un acte à l'effet d'expliquer et d'amender la première section de l'acte d'incorporation de la Nouvelle-Orléans. Renvoyé aux délégués d'Orléans. Le même membre présente un autre acte pour amender l'acte d'incorporation de la Nouvelle-Orléans, lequel est aussi renvoyé aux délégués d'Orléans.

M. Clark introduit un acte pour amender la charte de la Banque des Citoyens.

Deux ou trois bills d'un intérêt purement local sont considérés et adoptés.

Sur motion du général Thomas, la Chambre s'occupe des amendemens du Sénat au bill sur les milices et y donne son concours.

M. Conrad, de Baton Rouge, après dispense, introduit un bill à l'effet de limiter l'action d'une certaine loi. Le titre en est lu et le bill lui-même est renvoyé au comité judiciaire.

M. Conrad, de la Nouvelle-Orléans, présente un acte à l'effet de mettre les banques à couvert de tout procès qui ne tiendrait qu'à les persécuter inutilement. L'objet de ce bill est de pourvoir au paiement des billets sans avoir recours au protêt, et d'assurer aux détenteurs l'intérêt accoutumé jusqu'au paiement desdits billets. Le bill est lu section par section, adopté, et passe avec une section additionnelle, après avoir subi une troisième et dernière lecture.

Ordre du Jour.

La chambre, après dispensation des réglemens, s'occupe de l'acte pour venir au secours de James S. Garrison. L'objet du bill est de permettre à M. Garrison de tenir une maison de jeu, sous de certaines conditions et stipulations. Ce qui donne lieu à une discussion très animée. M. Hunt s'oppose au bill; la loi ne doit pas protéger le vice. Son discours est, comme d'ordinaire, plein de cette éloquence entraînante qui ne laisse rien à la réplique.

Une motion est faite pour déposer le bill indéfiniment sur le bureau.

La motion étant mise aux voix, est rejetée par 17 non contre 15 oui.

M. Canon prend la parole en faveur du bill.

M. Hunt lui répond en quelques mots.

M. Thomas propose de déposer sur le bureau le bill et les amendemens proposés par quelques membres sujet à l'appel de la chambre. La motion est adoptée.

Sur motion, la chambre s'ajourne.

INTERIEUR.

PERTE DE L'UNE DES GOELETTES DE GUERRE MEXICAINES.—La goëlette *Liberty*, l'un des deux bâtiments construits à New York par ordre du gouvernement mexicain, s'est perdue sur *Stirrup Key*, le 21 du mois dernier. Le *Revenue Cutter Woodbury* a recueilli à son bord une partie des naufragés, qui devaient être débarqués à Key West.

RAPIDE VOYAGE.—Le navire Newark, capitaine Merwin, a fait le voyage de New-York à Savannah en *quatre-vingts heures*.

—Environ quarante journaux locofocos de la Pennsylvanie se sont déclarés en faveur de M. Buchanan, comme candidat à la prochaine présidence.

—Le 13 du mois dernier, le thermomètre marquait 28 degrés au-dessous de zéro à Québec.

PENITENTIAIRE DE LA PENNSYLVANIE.—Le rapport du comité chargé d'examiner le pénitentiaire de la Pennsylvanie, a été publié dans les journaux de Pittsburg. Le nombre des individus qui y sont renfermés en ce moment est de 161, dont 139 sont des hommes blancs, une femme blanche, 20 hommes de couleur, et une femme de couleur. Les dépenses de l'année dernière ont atteint le chiffre de $10,304 80, lesquelles ont été couvertes et au-delà par le produit des travaux auxquels sont assujétis les prisonniers.

LA MAIN MYSTERIEUSE.—Notre ville, dit le *Natchez Courier*, du 31 janvier, a été jetée hier dans l'étonnement à la nouvelle qu'une main mystérieuse venait d'être découverte,—une main d'homme.—Un nommé Burns, travaillait dans une étable située vis-à-vis l'ancien théâtre, quand, en se dirigeant au hasard vers la mangeoire pour y chercher un objet dont il avait besoin, il en retira une main d'homme soigneusement enveloppée d'un morceau de flanelle verte. Elle paraissait avoir été coupée au poignet. Plusieurs médecins furent chargés de l'examiner, ils ont conclu que cette main devait, selon toute probabilité, avoir été déposée dans la mangeoire depuis près de cinq semaines. Les ongles avaient conservé leur couleur rosée, et la peau était encore belle et blanche, bien qu'elle commençât à se détériorer en quelques parties. Il n'y a pas d'apparence que cette main ait été coupée selon les règles de l'art, car les chairs, à la naissance du poignet, se trouvaient déchirées et meurtries et la peau en était déchiquetée.

C'est peut-être l'indice d'un meurtre. Quoiqu'il en soit, c'est un mystère pour tous les citoyens de notre ville, qui tâchent en vain de découvrir le propriétaire de la main perdue.

EXTERIEUR.
MEXIQUE.

Par la goëlette *Apalachicola*, capitaine Cormier, venue de Tampico en cinq jours, nous avons reçu quelques journaux mexicains, entre autres *el Diario del Gobierno*, de Mexico jusqu'au 15 janvier.

A part les plans de réforme dont s'occupe la presse, nous n'y avons rien trouvé de bien intéressant pour nos lecteurs. Cependant il ne faut pas passer sous silence, un décret de Santa-Anna, président provisoire de la république, maintenant la prohibition du tabac en rame, comme par le passé et de plus annonçant qu'à partir de six mois après la date de ce décret (20 décembre 1841) l'introduction du tabac ouvré et rapé sera également prohibé d'une manière absolue.

Nous devons également mentionner que le *Voto*, journal de Coahuila, du 1er janvier, contient un ordre du jour du général en chef de l'armée du nord, portant que tout mexicain qui aura trafiqué avec les Texiens, s'exposera à servir huit ans dans le corps permanent de Tampico, dans le cas où il serait apte au service, et dans le cas contraire à être envoyé aux galères (*presidio*) de Matamoros.

Suppression des Monastères à Cuba.—Le *Boston Mail* publie l'extrait suivant d'une lettre datée de la Havane, 21 décembre:

"Vous avez sans doute entendu dire que l'intendant de l'île avait reçu de la métropole l'ordre de supprimer onze des couvents de ce pays, et de séquestrer; au profit de l'Etat, tous les biens des églises, dont la valeur est estimée à plusieurs millions de piastres. Il a alloué une pension annuelle aux moines pour leur entretien, et une rente aux différentes églises pour le service du culte public. Les ordres mendians ne peuvent plus comme auparavant, demander l'aumône dans les rues. Ceux des moines qui consentiront à rentrer dans la classe des prêtres séculiers, recevront une pension plus forte d'un quart que celle accordée à ceux qui conserveront l'habit de leurs ordres respectifs. Les vases saints pour distribuer aux églises les plus pauvres.

"Les habitants de la Havane, de Matanzas, &c, regardent cette mesure comme juste et nécessaire, car les prêtres ainsi dépouillés des biens immenses qu'ils entassaient dans leurs couvents, sont des hommes perdus de mœurs, corrompus au-delà de ce que l'on pourrait s'imaginer, et portés à tous les vices par suite de l'état véritablement inhérent à leur état de vie.

"Mais dans les campagnes, où les prêtres exercent une influence assez étendue, la mesure adoptée par l'intendant a été considérée comme arbitraire et a excité parmi les Guitmales de fortes oppositions. Ils regardent la suppression des couvents comme une atteinte portée à la liberté publique en général, et à la foi catholique en particulier. Les curés de village, habitués depuis long-temps à leur façon de vivre, crient au sacrilège et refusent d'obéir aux injonctions de l'autorité.

"Il y a dans toute l'étendue de l'île, dix-neuf couvents, dont sept se trouvent à la Havane même, et renferment cent trente-quatre moines et novices. 'Il y a peut-être témérité à attaquer ainsi de front des institutions qui datent de l'établissement de l'île par les Espagnols, mais nous vivons dans un siècle où l'on ne s'effraie de rien, et où tout change et varie d'un jour à l'autre."

JAMAIQUE.—Les derniers journaux de la Jamaïque reçus à Philadelphie annonçaient que le calme n'était pas rétabli à Kingston. Les noirs étaient toujours remuans, et il ne fallait rien moins que la force armée pour les empêcher de se porter aux plus grands excès.

Par Autorité.

NOMINATIONS PAR LE GOUVERNEUR.

Par et avec l'avis et le consentement du Sénat.

M. BARNETT Senr., encanteur pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans.

MATHURIN BOUCRY, juge de paix pour la paroisse de St. Jacques.

ED. F. NICHOLS, juge de paix pour la paroisse d'Ascension.

Nouvelle Orléans, le 3 février 1842.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Vendredi soir, 4 février 1842.

Les différens marchés ont généralement conservé l'état de calme dans lequel nous les avions laissés à notre rapport de mardi dernier. Les transactions n'ont eu lieu que sur une échelle très limitée: cette inactivité est due en partie à la pluie continuelle que nous avons eue, mais plus encore à la rareté de l'argent qui est aujourd'hui telle, que nous avons le regret d'annoncer que plusieurs de nos plus respectables maisons de commerce de notre ville ont succombé cette semaine. La communauté commerciale est à l'heure qu'il est, dans un état de détresse plus déplorable que celui dans lequel elle se trouvait en 1837 à l'époque de la grande crise.—Les banques ne peuvent rien faire pour améliorer ce mauvais état des affaires, elles ont déjà bien assez à s'occuper d'elles mêmes. Le bruit court dans ce moment que la majorité de ces institutions se refuseront d'accepter le bill récemment passé par la Législature, nous ne savons pas tout le mauvais effet que produira ce refus, mais ce que nous pouvons avancer c'est qu'il sera loin de diminuer l'embarras dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui.

Les nouvelles que nous venons de recevoir d'Europe sont plus encourageantes que celles que nous recevions habituellement depuis quelques mois. Des lettres particulières disent confidentiellement que l'avenir est assez beau, et peu nous avons tout lieu de croire qu'il se réalisera. Le marché monétaire de Londres est avantageux; le coton a augmenté de 1/8 d.

COTON.—Arrivé depuis le 1er. du courant, de Louisiane et Mississippi 9743 balles, Tennessee et North Alabama 2 90, Arkansas 111, Mobile 81, Texas 72; ensemble 10067, expédié dans le même espace de temps pour Liverpool 4,865, Brême 1150, Boston 1507, Philadelphie, 125, Baltimore 103, ensemble 6966 balles, ce qui augmente le stock de 6401 balles et laisse en mains, y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui, un stock de 186,863 balles.

ETAT DU COTON.

1841. 1er Sept. Stock en mains,		14,490
Reçu cette semaine	13,347	
Antérieurement	449,097	462,084
		477,444
Expédiés cette semaine	6 966	
Do antérieurement	311,234	318,601
Stock en mains		158,863

Mardi dernier les ventes se sont élevées seulement à 3000 balles; hier après la reception des nouvelles d'Europe la demande était meilleure, plus de 4000 balles ont changé de mains à nos derniers prix en plein qui se sont maintenus tres fermes. Aujourd'hui on a seulement vendu 300 balles, mais les détenteurs veulent obtenir une augmentation qui leur arrivera probablement à cause de l'élévation du fret et de la baisse du change. Nous conservons nos dernières cotes comme suit:

Louisiane et Mississippi;

Ordinaire et bas, de	6	à	6½
Ordinaire,	7	à	7½
Bon ordinaire,	8¼	à	8½
Bon ordinaire et petit courant,	9¼	à	9½
Petit courant et courant,	10¼	à	11
Bon courant,	12	à	00

TABAC.—Il s'est fait de belles affaires sur le marché au tabac depuis notre dernier rapport. Les ventes se composent d'environ 400 boucauts aux prix en plein portés à nos dernières cotes, dans quelques circonstances même ces prix ont légèrement augmenté. Parmi les transactions nous signalons 34 boucauts à 4 1/2, et 2 1/2 $ secondes et premières, 66 de 4 3/4 à 5 3/4 et 2 1/2, 90 à 5 1/2 à 4 1/4 et 2 et 8, 7 1/4 à 5 1/2 4 et 2 1/2.

Arrivé depuis le 1er du courant 890 boucauts; expédié dans le même espace de temps pour Anvers 215 boucauts, Gibraltar 204, Brême 24, Boston 37, Philadelphie 24, ensemble 507.

ETAT DU TABAC.

1841, 1er sept. Stock en mains		2,758
Reçu cette semaine,	890	
Antérieurement,	7194	7,084
		10,840
Expédiés cette semaine,	507	
do antérieurement	6544	7,051
Stock en mains,		3,789

SUCRE.—Nous avons encore à signaler un marché bien calme, cette inactivité doit être attribuée en grande partie au mauvais temps qui depuis notre dernier rapport a été on ne peut plus défavorable aux affaires sur la Levée. Aujourd'hui que le temps est beau, 300 boucauts environ ont changé de mains aux prix portés à nos dernières cotes c'est à dire de 3 1/2 à 5 1/2 pour les qualités inférieures et supérieures. Nous n'avons entendu parler d'aucune vente sur habitation.

MELASSE.—Cet article est en bonne demande, mais les transactions n'ont été que très limitées à cause de la pluie presque continuelle que nous avons eue depuis notre dernier rapport. Nos cotons de 15 à 17 cents par gallon.—Nous n'avons plus entendu parler de ventes sur habitation.

FARINE.—Le marché a été dans le plus grand état d'inactivité pendant le courant de ces trois derniers jours. Les acheteurs pour l'expédition n'ayant manifesté aucune disposition à opérer, les détenteurs ont été dans la nécessité de faire de nouvelles réductions. Nous cotons aujourd'hui la superfine de $4 1/2 à $5 25, prix auxquels ont eu lieu les ventes de détail.

Il y a bien quelques ordres pour l'Angleterre, mais les prix, à ce qu'il parait, ont encore un chiffre trop élevé pour qu'on fasse droit à ces ordres.

PRODUITS DE L'OUEST.—Jamais encore le marché aux provisions n'avait été dans un si grand état de calme, il n'est venu de l'ouest que la pluie qui a presque constamment accompagné ces trois derniers jours a contribué pour beaucoup à cette non activité, et puis quoique les derniers expéditions aient été considérables, nous observerons que le stock de tous les produits de l'Ouest est encore tellement abondant qu'il ne peut guères s'opérer une diminution. Le porc mess est toujours en bonne demande à $9 50. Le lard est extrêmement calme parti-culièrement le vieux pour lequel il n'y a pas de demandes. Nous cotons le nouveau comme suit: jambons 5 cents, plats cotes 4, épaules 3 1/2.

WHISKEY.—Cet article a été en assez bonne demande depuis notre dernier rapport. Le prix de recette est ferme à 17 cents le gallon.

CHANGE.—Les affaires sont toujours très limitées les prix ont fléchi, nous cotons comme suit:

CHANGE A L'INTERIEUR.

Sterling de	11 à 12	p. ct. de prime	
France,	5 10 à —	do	
New-York, 60 jours de vue	2½ à 3 1/4	do	
Do 30 do do	3 3/4 à 4	do	
Do à vue do	5 1/4 à 5 1/2	do	
Philadelphie 60 jours de vue,	1 p. ct. d'esc.		
Do à vue	1 1 2	prime.	
Boston 60 jours	2 1/2 à 3 3/4 p. ct de prime		

FRET.—Les capitaines de navires ont réussi à obtenir une nouvelle augmentation; nous cotons aujourd'hui comme suit:

FRET.

Coton pour Liverpool	5/8 d à
Do do Havre,	1 1/4 c.
Do de New York,	$1 à 1 25 par bal
Do do Boston,	1 62 1/2 à 1 75
Tabac pour Cowes,	sans expéditions
Do do Londres directement,	do
Do do New York,	4 00 à 0 00
Do do Boston,	4 00 à —
Do do Philadelphie,	00 à 00

HAVRE, 24 Décembre.

Après plusieurs jours de stagnation la demande est devenue très active. Il s'est vendu cette semaine environ 13 mille balles et les prix ont remonté de 1 à 3 centimes. Il n'est pas probable que les prix s'élèvent davantage, mais ils se maintiendront si la demande n'est pas tout à fait languissante.

D'après la circulaire du bureau des Courtiers de Liverpool, pour l'année 1841;

Le total des importations de coton dans la Grande-Bretagne, s'est élevé à 1,341,619 balles contre 1,306,408 en 1840.

Le stock, au 31 décembre 1840, était de 464,850 balles. En 1841, il était de 541,860 balles.

En 1841, les livraisons pour la consommation, ont été de 1,166,720, ou de 22,063 balles en moyenne par semaine.

En 1840, elles ont été de 24,724 balles, terme moyen par semaine.

Le total du coton importé à Liverpool en 1841 est de 1,161 949 balles contre 1,416,266 en 1840.

Le Stock à Liverpool au 31 décembre 1841 était de 429686 balles contre 366,111 à la meme époque de l'année précédente.

Le Havre, 31 décembre.

Depuis notre rapport du 7 du courant, le marché au coton a subi une légère dépression. Quelques lots considérables de nouveau Georgie, arrivant simultanément et de New-York et directement, ainsi qu'une grande partie de cette même marque déjà en mains ont été mis immédiatement sur le marché et les prix du bon ordinaire, ordinaire et courant ont rapidement baissé. Il s'est fait quelques ventes contrairement des de Louisiane, les prix du cours étaient comme suit:

	Bas	Très ord.	Ord	Bon ord.	Pet. cour.
Georgie,	60	65	74	80	86
Louis. et Mob.	60	66	74 74	86 84	94 96

Les nouvelles reçues d'Amérique le 21 du courant par le steamer de Halifax, parti le 4, ont produit un effet favorable sur le marché, il y a eu alors assez d'activité. Les ventes du 21 du courant à ce soir exclusivement s'élèvent à 20,000 balles, ce qui porte le total des ventes du mois à 45,000 contre 37,000 balles que nous avions reçues pendant la même période. Nos courtiers évaluent le stock sur place à 50,400 balles, mais nous l'estimons un peu plus considérable, attendu que la plus grande partie de ce qui forme les achats faits par la spéculation est encore sur place. Les prix de Upland ont perdu de la dépression qu'ils avaient éprouvée de 15 au 19 courant, mais ces mêmes qualités de Louisiane qui abondent en débarquement et sur le marché ont encore fléchi, nous cotons aujourd'hui comme suit:

	Bas	Très ord	Ord.	Bon ord.	Pet. Cour
Geor. et Flor.	63	69	76	82	87
Mobile	63	69	78	86	94
Louisiane;	63	70	79	87	95

Le paquebot de New York du 9 du courant est arrivé hier. Les nouvelles qu'il apporte ne parlent pas de la réduction de la récolte annoncée par les nouvelles précédentes. Nous avons éprouvé le calme qui survient habituellement à une activité qui n'est pas ordinaire.

CANDIDATS POUR LA PLACE DE MAIRE.

A Messieurs les Editeurs de l'Abeille.

Messieurs,

Ayez la bonté de publier dans votre journal qu'à la demande d'un grand nombre de ses amis, M. WILLIAM FRERET a consenti à être de nouveau candidat à la place de Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, à la prochaine élection. 19 jan

Nous sommes autorisés, par ses nombreux amis, à annoncer que M. DENIS PRIEUR est candidat pour la place de Maire de la Nouvelle-Orléans, à l'élection prochaine, et qu'il sera soutenu dans les trois Municipalités.

AVIS.—On appelle l'attention des acheteurs à la vente de la succession de Victor Pinard, qui aura lieu aujourd'hui par MM. Tricou et Guinault, consistant en une grande quantité de marchandises sèches, contenues dans deux magasins. Pour les conditions, voir aux annonces. 4 fév—2

24 BOUCAUTS Sucre en débarquement et à vendre par E. BRUGIER, 6, rue St. Louis. 4 fév

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Britannia, Skelton, Liverpool, Wm Mure
Majestic, Hardy, Boston, Bridge & Bro
Gelston, Myrick, Baltimore, Bedford & Beck
Walpole, Thomas, Boston, S & J P Whitney
Brick Historian, Dodge, Gibraltar, J B Bailey
Pantheon, Fales, Attakapas, Capit
Goel. Emeline, Davidson, New York, J B Bailey
Virginie Antoinette, Place, Tampico, Capdevielle & Cucullu
Alexander, Thompson, Pensacole, Capit
Steamer T Salmond, Baker, Mobile, Capit

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Invincible, Stark, des Passes, avec le navire Louisville et la goel. Apalachicola.

Bateau de remorque Pilot, Clark, des Passes, avec le navire Almira, et la goel. John Allyne.

Bateau de remorque Invincible, Howren, de Nine Mile Point, avec le brick Clarion et la goel. Cornelian.

Navire Almira, Thayer, Portsmouth.
Navire Louisville, Hunt, New York.
Brick Apalachicola, Cormier, Tampico.
Brick Clarion, Leland, New York.
Goel. Cornelian, Smith, Cedar Keys.
Goel. John Allyne, Collins, Havane.
Steamer Swan, Rhodes, Ouachita.
" Gen. Scott, Dustin, Louisville.
" Sultana, Tufts, Millikens Bend.
" Norma, McMahon, Rivière Rouge.

MEMORANDA.

Liverpool, 13 décembre—Arrivés, le Champion, Brown, Nouvelle-Orléans, le 7 le Tremont, Gillespie, do.

Liverpool, 1 janv—Partis, l'Eliza Keith, Consins, Nile. Orléans: le 30 dec le Wm. & Eliza, Pilcher do; le 18, Lady Wright, Pollard, do.

A la hauteur de Beachy Head, le 20 déc, Clementine, de Brême pour la N. Orléans.

Belfast, 15 déc—Partis le Margaret-Balfour, Baird, et le Joseph McDobree, Hawkins, pour la Nouv. Orl.

Kork, 27 dec—Entré en relache, l'Edward-Thorn, Anderson, d'Alloa pour la N. Orléans, ayant perdu son mat de misaine &c.

Caernarvon, 20 déc—Parti, le Royal William, Francis, Nlle. Orléans.

Clyde, 20 déc—Parti, Atalanta, Hardenbrock, Nouvelle Orléans.

Arrivé de ce port au Havre, le 17 décembre, le Scotia, Clyde, 20 décembre—Parti, l'Atalanta, Hardenbrock, N. Orléans.

Au Cap de Bonne Espérance, le Earl Powis, Tothemier, N. Orléans.

DERNIERES DATES.

New York	jan 24		Londres	jan 3
Boston	jan 23		Liverpool	jan 4
Philadelphie	jan 26		Paris	jan 2
Washington	jan 26		Havre	jan 1
Baltimore	jan 25		Bordeaux	déc 26
Charleston	jan 29		Madrid	déc 18
Vera-Cruz	déc 10		Cadix	déc 16
Tampico	jan 26		Havane	jan 20
[illegible]	jan 18		Honduras	jan 22

BILL SUR LES BANQUES,
[EN ANGLAIS.]

Tel qu'il a été adopté par la Législature de la Louisiane;

A vendre au bureau de lecture de CURNS, attenant à la Poste, au Merchant's Exchange.

3 f Prix: 25 cents.

Le navire KENTUCKY, capitaine J. L. Rogers, de Boston, commencera son déchargement aujourd'hui vis à vis le marché aux légumes. Les consignataires sont invités à venir recevoir leurs marchandises.
3 fév HARROD & DARLING, 49 Commune.

Les consignataires de 47 barriques charbon par le Paul Jones de Philadelphie, sont invités à venir recevoir ces marchandises sur la Levée, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs frais.
3 fév J. D. DENEGRE.

Ni le capitaine, ni les consignataires du navire français FANUKOF, capitaine Huguez, du Havre, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage.
4 f KOHN DARON & co.

Les consignataires du navire FANUKOF, capitaine Huguez du Havre, sont invités à venir recevoir, leurs marchandises sur la Levée.
4 f KOHN, DARON & co.

AVIS.—La barque VENICE, capt. Gil du Havre, est en chargement au dessous du rail road. Les consignataires sont invités à venir recevoir leurs marchandises.
5 f JOHN A MERRITT, 53 Camp.

AVIS.—Les consignataires de marchandises par les navires ci-après énoncés, sont invités à venir les recevoir au comptoir du soussigné.

Gavietot, consignataire par le navire Rubicon du Havre.		
Van Kontz,	do	do
Gourdin et Bennitt,	barque Sherwood, de Boston.	
Hotchkiss & Co,	navire Ville de Paris,	do
J. Beauchery,	Monticello, du Havre.	
J. Martin,	do	
F. Armant,	Taglioni,	do
Hongnat,	do	do
W. Moore,	do	do
E. Decoudin,	Severn,	do
Grouffer et Laraillie,	do	do
Bernard,	do	do
S. Feg 4,	Governor Davis,	do

6 fév LEVI H GALE, 93, rue de la Commune.

BANQUE DE COMMERCE DE LA N. ORLEANS, Nlle. Orléans le 4 février 1842.

AVIS est par le présent donné que l'élection annuelle par les actionnaires de neuf directeurs de cette banque, aura lieu à la Banque lundi 7 mars prochain entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
3fév GEO. O HALL, Caissier.

$20 DE RECOMPENSE.

PERDU OU VOLÉ—Un portefeuille en cuir contenant 16 piastres en billets de municipalités et les billets suivants savoir: un billet de 1401 payable en juin prochain tiré par Q. Riaud à l'ordre de E. Marion et endossé par ce dernier: un autre billet de $600 tiré par François Garic échu depuis l'année 1839, et plusieurs papiers qui n'ont d'autre valeur que pour le soussigné. Le paiement desdits billets a été arrêté. La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui rapportera le dit portefeuille au bureau de cette feuille.
5 fév—3f E. DUMOUCHEL.

A VENDRE. Un petit magasin de groceries établi depuis deux ou trois ans dans quartier avantageux près d'un des trois marchés de cette ville. S'adresser au bureau de la poste, boîte No. 111, pour dire où on pourra avoir une entrevue.
Conditions comptant 4 fév—16

$5 DE RECOMPENSE.

PERDU ou volé, dans la matinée d'hier, une petite chienne noir de la Havane. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque ramènera ledit animal, rue Dumaine, No. 15, entre Condé et Levée. 5 fév—2

Deux belles vaches laitière à vendre, s'adresser à bord des navires Louisville et Mississippi vis à vis le marché aux legumes ou à
4 f J E WOODRUFF, 70 Camp.

A VENDRE.

Le soussigné offre à vendre une machine susceptible de faire marcher un ou plusieurs moulins, par un ou deux chevaux, la dite machine est en bon ordre et état.
S'adresser à PIERRE LARREGAIN,
5 f—3 Rue des Ursulines, entre les rues Prieur et Roman.

BEURRE—30 barillets de l'Ouest, en magasin à vendre par M A ROBITAILLE, 77 Commerce.

FARINE—1000 sacs en magasin, à vendre par
5 fév M A ROBITAILLE, 77 Commerce.

SEL—1700 sacs gros de Liverpool, à vendre par
3 fév FOSDICK & BROTHER, 66 Camp.

FOURNITURES de bureau—1 caisse comprenant un assortiment général de livres de banque, portfolio, &c. à vendre par FOSDICK & BROTHER,
3 fév 66, rue du Camp.

PIERRES Curb and Gutter—2000 pieds de 12 à 18 pouces à vendre par
5 fév FOSDICK & BROTHER, 66 Camp.

SUCRE raffiné de Boston constamment en mains à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier, Agents pour la vente en cette ville.

MAQUEREAUX et morue en barils, caisses et tambours à vendre par
5 f NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

BLANC de baleine de Rechmon, à vendre par
5 f NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

EAU de vie de Champagne—6 1/2 pipes 1815 à vendre par
5 f NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

POIVRE—50 sacs sumatra à vendre par
5 f NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

PAPIER à enveloppe—250 rames en magasin à vendre par
5 f NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

CHARRUE de nouveau modèle à vendre par
5 f NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

TRAITES sur la Havane à courte vue à vendre par
5 f PRATS & HERNANDEZ, 27 Toulouse.

ARGENT de l'Illinois à vendre par
4 f MERLE, BEYLLE & co, 45 Vieille Levée.

PORC—100 barils prime vieux à vendre par
STETSON & AVERY.

BEURRE de Goshen en débarquement du navire Orleans à vendre par STETSON & AVERY.

WHISKEY—100 barils commun en magasin à vendre par STETSON & AVERY.

SAINDOUX—500 barillets en magasin à vendre par
3 f STEVSON & AVERY.

POIVRE—300 sacs de Sumatra à vendre par
3 f STETSON & AVERY.

COTON de Lowell Nos. 1, 2 et 3, actuellement en débarquement du navire Kentucky, à vendre par
5 fév FROST & CO, 8, Canal.

HABILLEMENTS, Chapeaux, Souliers, un assortiment général, à vendre à bas prix par
5 fév FROST & CO, 8, Canal.

CAFE de Rio—3000 sacs d'importation directe, en débarquement et à vendre par HAWTHORN & WOODS,
5 fév 63, Gravier

CAFE de la Havane—400 sacs vert, à vendre par
BLASCO & SIMIDEL,
5 fév 26, Commune.

SUCRE de la Havane—40 caisses blanc, en magasin, à vendre par BLASCO & SIMIDEL,
5 fév 26, Commune.

CIGARRES de la Havane—Un assortiment complet de toutes espèces constamment en mains, à vendre par
5 fév BLASCO & SIMIDEL, 26, Commune.

FARINE—400 barils en bon ordre, à vendre par
5 fév FERGUSON & REID, 40, Poydras.

TRAITES sur New-York, à vendre par
5 fév N D CHAMBERLIN, 76, Magasins.

PLOMB en feuilles—14 rouleaux de 2 1/2 à 5 livres en débarquement du navire Orleans, à vendre par
N D CHAMBERLIN,
5 fév 75, Magasins.

ALLUMETTES—4 caisses Lucifer en débarquement du navire Orleans, à vendre par
5 fév N. D. CHAMBERLIN, 75, Magasins.

RHUM et Eau de vie du pays dernièrement reçus, à vendre par N D CHAMBERLIN,
5 fév 75, Magasins.

30 BALLES No. 2, coton de Lowell.
10 do 3, do do en débarquement du navire Kentucky, à vendre par
5 fév WM. FROST, 26, Vieille Levée.

500 SACS de poivre de Sumatra, à vendre par
5 fév WM. FROST, Vieille Levée.

400 SACS de café de Rio et St. Domingue, à vendre par WM. FROST,
5 fév 26, Vieille Levée.

VIN—10 quart de barriques et 5 demie pipes de vin de Madère à vendre par WM. FROST,
5 fév 26, Vieille Levée.

7 Caisses mouchoirs de 4/4.
5 do do 3/4.
5 do do 3/4.
1 do cravates, à vendre par
5 fév WM. FROST, 26, Vieille Levée.

50 Caisses de paraphuie de soie assortie de grandeur.
25 do do de Gingham do
25 do parasols do
à vendre par WM. FROST,
5 fév 26, Vieille Levée.

50 caisses d'indiennes foncée
8 do do claire
à vendre par WM. FROST,
5 fév 26, Vieille Levée.

CUIRS—427 dernièrement reçus de Tampico par le brick Apalachicola, à vendre par
A CAPDEVIELLE & CUCULLU,
5 fév 66, Vieille Levée.

HUILE—1000 galons d'huile fine d'hiver;
1000 do do d'automne;
2000 do do d'éléphant de mer
Chandelles—100 caisses de blanc de baleine de New Bedford,
100 do de de Nantuchet.
100 do chandelles de suif.
Poisson—100 caisses de morue,
100 do de harengs.
Maquereaux—100 barillets No 1,
100 do No 2.
Plomb—300 sacs de Missouri.
Plomb en saumon—2,000 do.
Beurre—4 demi barils de Goshen;
40 barils Goudron
40 do brai,
40 do raisine.
Etoffe de Pitre—34 balles,
Sacs de pitre—8 balles à vendre par
5 f HARROD & DARLING, 49 Commune.

AVIS LEGAUX

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS.—District oriental de la Louisiane.—John H McCormick versus ses créanciers.—Avis est par le présent donné que John H McCormick, de la Nouvelle Orléans, a enregistré sa pétition en cette Cour pour se déclarer en faillite et pour être déchargé de ses dettes, en vertu d'un acte du Congrès passé à cet effet, et qu'un ordre a été dûment enregistré dans cette Cour, fixant le 26 de février courant, à la salle de la Cour de District des Etats Unis, tenant ses séances pour le District oriental de la Louisiane, à la Douane, dans cette ville, comme étant le lieu et l'époque fixés pour faire la lecture de ladite pétition. Toutes les personnes intéressées peuvent s'y trouver et déduire les motifs, s'ils en ont, empêchant qu'il soit fait droit à la prière dudit pétitionnaire.

[L. S.] Par ordre de la Cour, N. R. JENNINGS, greffier de la Cour de District des Etats Unis pour le district oriental de la Louisiane.
5 fév—3f

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS pour le district oriental de la Louisiane.—No. 21—Louis Commagère vs. ses créanciers, et les créanciers de Louis et Michel Commagère.—Avis est par le présent donné que Louis Commagère, de la ville de la Nouvelle Orléans, a enregistré dans cette Cour sa pétition pour se déclarer en faillite et être déchargé de ses dettes, en vertu d'un acte du Congrès passé à cet effet, et qu'un ordre a été dûment enregistré dans cette Cour, fixant le 25 février courant dans la matinée, à la salle de la Cour de district des Etats Unis, tenant ses séances pour le district oriental de la Louisiane, à la Douane, dans cette ville, comme étant l'heure et le lieu fixés pour la lecture de ladite pétition. Toutes personnes intéressées peuvent s'y trouver et déduire les motifs, s'ils en ont, pour lesquels il ne serait pas fait droit à la prière dudit pétitionnaire.

[L. S.] Par ordre de la Cour, Ed. LAUVE,
5 fév—3f Dép. Greffier de la Cour de district des E. U.

COUR DE DISTRICT des Etats-Unis pour le district oriental de la Louisiane.—No. 8.—Madame Jonc vs. ses créanciers.—Avis est par le présent donné que M. Cleophile Alain épouse de Peter Jonc, séparée de biens d'avec son mari, a enregistré en cette Cour sa pétition pour se déclarer en faillite et pour être déchargée de ses dettes en vertu de l'acte du Congrès passé à cet effet, et qu'un ordre a été dûment enregistré dans cette Cour fixant le 25 février courant dans la matinée, à la salle de la Cour de District des Etats Unis, tenant ses sessions pour le district oriental de la Louisiane, à la Douane de cette ville, comme étant, l'heure et le lieu fixés pour la lecture de ladite pétition; toutes les personnes intéressées peuvent s'y trouver pour déduire les motifs, (s'ils en ont) pour lesquels il ne serait pas fait droit à la prière de la dite pétitionnaire.

[L. S.] Par ordre de la Cour, ED. LAUVE,
4 fév Député Greffier de la Cour de District des E. U.

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS—Pour le District Oriental de la Louisiane—No. 19—Layet & Amelung vs. leurs créanciers et les créanciers de Paul E. Layet & John A. Amelung—Avis est par le présent donné que Paul E. Layet & John A. Amelung de la raison de commerce Layet & Amelung ont enregistré en cette Cour leur pétition pour se déclarer en faillite et pour être déchargés de leurs dettes, en vertu de l'acte du Congrès passé à cet effet, et qu'un ordre a été dûment enregistré dans cette Cour, fixant le 28 février courant dans la matinée, à la salle de la Cour de District des Etats-Unis tenant ses sessions pour le District Oriental de la Louisiane à la Douane de cette ville, comme étant l'heure et le lieu fixés pour la lecture de la dite pétition. Toutes les personnes intéressées peuvent s'y trouver pour déduire les motifs, s'ils en ont, s'opposant à ce qu'il soit fait droit à la prière des dits pétitionnaires.

3 Février 1842.
Par ordre de la Cour.
[L. S.] ED. LAUVE,
4 fév—3 Député greffier de la Cour de District des Etats-Unis,

Les Etats-Unis, vs la Compagnie du Rail Road de la Nouvelle Orléans et Nashville et als,
Dans la Cour de Circuit des Etats Unis—Nos 4,900, 4,901, 4,902, 4,903, 4,920, 4,921, 4,922 et 4,923.

EN vertu de huit writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Cour de Circuit des E.-Unis, j'ai saisi et exposerai en vente publique, le jeudi 17 de février 1842, à midi, au dépôt de la Compagnie du Rail Road de la Nouvelle Orléans et Nashville, rue du Canal,

Un lot de fer pour chemins à coulisses, saisi pour satisfaire les jugements rendus dans les affaires ci-dessus.
Conditions de la vente—Comptant, en espèces.
A SIDNEY ROBERTSON,
4 f Maréchal des Etats-Unis.

ETAT de la Louisiane—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, présent l'honorable Charles Maurian, juge—4 février 1842—No 15,404—E Leloup vs ses créanciers—Que toutes les personnes intéressées aient à déduire, dans les dix jours qui suivront la première publication du présent ordre, les motifs pour lesquels le tableau final de distribution ne serait pas homologué et les fonds distribués conformément au dit tableau.
Par ordre de la Cour—Bureau du greffier.—Nouvelle-Orléans, le 4 février 1842
5 fév—3f en 10 ARMAND PITOT, greffier.

VENTES DE SHERIF.

Thomas son & Adams, versus Samuel J. Boyd.

COUR DE DISTRICT—No. 29. 15.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour de District du premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, sur les lieux, au coin des rues Gravier et St. Jean, vendredi 11 février 1842, à dix heures du matin,

Un lot de Meubles, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions:—Comptant.
J. L. THIELEN,
4 fév Shérif de la Cour de District.

PAR LE REGISTER.

Succession de Richard Davidson.
Vente par le Régistar des Testamens.

JEUDI dix mars 1842, à 1 heure P M à la Bourse de Cité rue St Louis entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'hon. Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 4 février 1842, il sera vendu pour le compte de la succession de Richard Davidson, les Esclaves ci après nommés, savoir:

Adam, mulâtre âgé d'environ soixante ans, Zarine, négresse âgée d'environ trente ans, et ses trois enfans, savoir: Henry âgé d'environ huit ans, Elira, âgée d'environ quatre ans et Richard, âgé d'environ huit mois.

Conditions de la vente: six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque jusqu'à parfait paiement. W. F. C. DUPLESSIS, Régistrar des Testamens.

N. B. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant H. B. Cenas, not. pub. 5 fév

COUR DES PREUVES.—Attendu que George W. Ogden a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Hiram Francisco, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner de s'y opposer dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour,
W. F. C. DUPLESSIS
5 fév Rég. des Testamens.

60 BALLES de toile à drap de 4/4 de large, à vendre par WM FROST, 26, Vieille Levée.

10 BALLES de flanelle blanche, à vendre par
5 fév WM. FROST, 26, Vieille Levée.

SUCRE blanc de la Havane—115 caisses en magasin, à vendre par RICE & HATHAWAY,
4 fév 71, Magasins.

300 Pièces de tapis de couleurs de Canton nouvellement arrivés, à vendre en gros et en détail au magasin de tapis de H SCHOONMAKER,
4 fév 37, Chartres.

BLANCS gravés pour traites étrangères et du pays, checks sur la Banque de Cité, billets et bills de débarquement très bien exécutés à vendre par
RAWDON, WRIGHT, HATCH & EDSON
4 f Encoignure Canal et Royale

PLOMB—3000 saumons en debarquement du steamboat Caspian, à vendre par JOHN R SHAW & Co.
1 fév 24, rue Poydras

SEL—5000 boisseaux de sel à vendre par
S & J P WHITNEY,
4 fév 73, rue du Camp

FARINE—500 barils de farine en débarquement à vendre par CHS. BYRNE,
4 fév 150, Tchoupitoulas.

PLOMB—315 barils de plomb, en débarquement du steamer Caspian, à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co,
1 fév 45, Vieille Levée.

PORC—20 barils P. O. et M. O. mess, à vendre par
CHS C. SACKETT & Co,
3 fév 36, rue de Poydras.

HUILE de baleine—3000 galons huile d'hiver blanchie et épurée, et 1500 do. huile de Sperm do à vendre par
4 f J W STANTON & Co, 38 Poydras.

BLANC de baleine—300 caisses New-Bedford, à vendre par J W STANTON & Co, 38 Poydras. 4 f

CAFE—300 sacs Rio première qualité et 309 sacs Java à vendre par
4 f J W STANTON & Co, 38 Poydras.

THE, poudre à canon Hyson, impérial à vendre par
4 f J W STANTON & Co. 38 Poydras.

BEURRE de Goshen—50 frequins pour l'usage des familles, à vendre par
4 f J W STANTON & Co, 38 Poydras.

BEURRE et fromage—50 caisses beurre, et fromage Ananas à vendre par
4 f J W STANTON & Co, 38 Poydras

FARINE de Sarrazin—100 sacs à vendre par
4 f J W STANTON & Co, 38 Poydras.

SEL—700 sacs de sel de Liverpool à vendre à bon marché par FOSDICK & BROTHER, 66 Camp. 4 f

CAFE et Sucre—1000 sacs café vert la Havane, 150 do de vieux, 75 caisses sucre blanc do à vendre en magasin par CUCULLU, LAPEYRE & Co.
3 fév 26, Vieille-Levée

CIGARES—800,000 de la Havane, 300 barils tabac de Cuba en feuilles, à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co.
3 fév 26, Vieille-Levée.

VINS—500 barriques rouge de Catalogne, 200 barils Malaga sec, 40 do Madère et Porto, 130 caisses citrons, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co.
3 fév 26, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane de toutes espèces constamment en mains, à vendre par J. M. CABALLERO,
3 fév 32, Vieille-Levée.

SUCRE de la Havane blanc et brut en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
3 fév 32, Vieille-Levée.

BLANC de Baleine—50 caisses des meilleures marques, en magasin à vendre par J. A. MERRITT,
3 fév 53, Camp.

TRAITES sur Bogon, à vendre par
J. A. MERRITT, 53 Camp.

RIZ—100 tierçons, à vendre par
3 fév WOOD & SIMMONS, 80, Magasins.

THE—500 caisses de 6 et 13 livres, à vendre par
WOOD & SIMMONS,
3 fév 80, Magasins.

INDIGO—30 surons de Caracas et 10 caisses Manille, en magasin à vendre par WOOD & SIMMONS,
3 fév 80, Magasins.

SAINDOUX—600 barillets, à vendre par
WOOD & SIMMONS,
3 fév 80, Magasins.

CLOUS & TABAC—1000 barillets et 400 caisses tabac manufacturé, à vendre par WOOD & SIMMONS,
3 fév 80, Magasins.

CHAPEAUX de feuilles de Palmier—25 caisses pour hommes et enfans, unis et bariolés, à vendre par
3 fév FROST & Co, 8, Canal.

CHAPEAUX, Bottes, Souliers et Brodequins—Une grande quantité formant un assortiment général, à vendre par FROST & Co,
3 fév 8, Canal.

MARCHANDISES pour habitation.—Un assortiment complet à vendre par
3 f FROST & Co. 8, Canal.

PORC, Bœuf et Saindoux—830 barils et un petit lot de graisse, à vendre à l'inspection et en magasin par
CH. C. SACKETT & Co,
3 fev 36 Poydras

WHISKEY—175 barils à bord d'un chaland, à vendre par CH. C. SACKETT & Co,
3 fev 36, Poydras.

FARINE—300 barils farine à bord d'un chaland, en bon ordre, à vendre par M. A. ROBITAILLE,
3 fev 77, Commerce.

PORC—200 barils porc prime, nouveau, 50 do M. O. à vendre par M. A. ROBITAILLE,
3 fev 77, Commerce.

CHANGE sur New-York à 60 jours de vue, à vendre par
CLASON & YLES,
3 fev 47, Chartres

PORC, bœuf et saindoux—60 barils 1/2 barils à vendre en magasin par
3 f CH DOANE & Co, 69 Poydras.

BEURRE de l'Ouest—30 barillets à vendre par
3 f CH DOANE & Co, 69 Poydras.

HUILE de Palma-Christy—40 barils dernièrement reçus à vendre par
3 f CH DOANE & Co. 69 Poydras.

PLOMB—150 barillets assortis et 500 saumons à vendre par CH DOANE & Co, 69 Poydras. 3 f

TOILE et corde d'emballage en quantités au gré des acheteurs à vendre par
3 f CH DOANE & Co, 69 Poydras.

FARINE—200 barils en débarquement et 300 do en magasin et à vendre par
3 f CH DOANE & Co, 69 Poydras.

TRAITES à 60 jours sur New-York, à vendre par
3 f CH DOANE & Co, 69 Poydras.

FARINE—300 barils marque de choix en débarquement du steamboat Président à vendre par
3 f JOHN R SHAW & Co, 24 Poydras.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Dimanche, 6 février 1842.
La première représentation de
UN MARIAGE SOUS LOUIS XV,
Comédie nouvelle en 5 actes, d'Alex. Dumas.
L'ouverture à grand orchestre de ROBIN DES BOIS.
MON AMI PIERROT,
Vaudeville en 1 acte.

THEATRE ST. CHARLES.

Samedi, 5 février 1842.
Bénéfice d'adieu de Made. Seguin.
LA GAZZA LADRA.
Précédé
D'une partie du premier acte de la NORMA.
Le spectacle sera terminé par
UN VOISIN PLAISANT.

THEATRE AMERICAIN.
RUE POYDRAS.

Samedi, 5 février 1842.
Bénéfice de l'Association Charitable des Pompiers
POUSSER LA CHARRUE.
Véritable fandango espagnol par Sig. Juan Machado, du théâtre Espagnol.
Adresse aux pompiers, M. Saunders.
M. SANFORD.
Le spectacle sera terminé par
L'ECLIPSE.

SALLE DE LA RENAISSANCE.
GRAND BAL DEGUISÉ.

UNE assemblée des souscripteurs au Bal Déguisé aura lieu dimanche, 6 février 1842. MM. les souscripteurs sont priés de se rendre à la susdite Salle de 4 à 5 heures de l'après-midi, pour nommer les commissaires. 5 fev—1

SALLE DE LA RENAISSANCE.

A la demande de plusieurs souscripteurs et pères de famille, un BAL aura lieu aujourd'hui 5 janvier 1842. Les messieurs sont priés de faire prendre leurs cartes au magasin du Pauvre Diable, rue des Grands Hommes, entre Clouet et Louisa.
5 fév—1f

CAFE DE PARIS.
SALLE DE LA LOUISIANE.

Passage de la Bourse, près la rue St Louis.
Samedi, 5 février 1842
GRAND BAL DE SOCIETE.
Dimanche, 6 février 1842—Bal pour les Dames de couleur.

Prix d'Entrée	Cavaliers,	$1 00
	Dames,	00 00

SALLE ST. LOUIS.

MESSIEURS les souscripteurs au BAL DEGUISÉ qui aura lieu lundi prochain, voudront adresser leurs demandes d'invitation au comité qui s'assemblera ce soir, à 6 heures, et dimanche à midi, au bureau de la Salle de Bal.
4 février—2

SALLE DE BAL WASHINGTON.
Antoine DUBORD, manager.

LES bals auront lieu les *Lundis, Mercredis, Vendredis* et *Samedis* de chaque semaine, pendant toute la saison.
29 d

DERNIERE SEMAINE.
GALERIE DES BEAUX ARTS.

A l'Arcade de la rue du Camp, vis-à-vis la rue Natchez. Exhibition de Tableaux d'artistes français, américains et anglais.

LE superbe tableau de Haidée, Juan et Lambro par Dubreuil, portrait en pied de M. Paris, par l'hon. sabine Mlle. Norton, portraits d'Américains illustres et autres différents sujets par Leslie Cooper, Inman Sully, Marchant, Fowler, Kumigas, Delamotte, Beard et autres éminents artistes anciens et modernes dont le détail des noms serait trop long à donner. Les murs entiers de la salle sont couverts d'objets d'art. Une grande partie de la gallerie supérieure des tableaux, appartient à différentes personnes de la Nouvelle Orléans qui veulent encourager les arts.

Admission, 50 cents. Le bureau est ouvert de 9 heures A. M. à 10 heures P. M.

Les enfants paieront 1/2 place. 10 j—

MEDICAMENTS POUR HABITATION—Les soussignés ont l'honneur de prévenir MM. les habitans et médecins qu'ils ont constamment en mains des médicaments qu'ils garantissent d'excellente qualité, qu'ils ont pris des arrangements particuliers pour recevoir de trois assortiments de Londres, Paris et New York et qu'ils pourront en recevoir des articles de qualité supérieure.
27 dec—6m SICKLES & Co, Droguistes, 40 Canal

L'INSTITUTION
De MADAME GRANET

A été transportée rue Bourbon, No. 20, entre les rues Douane et Canal. 8 j—3

RESTAURANT DE LA BOURSE.
LE RESTAURANT DE LA BOURSE,

119, *Rue de Chartres, entre St. Louis et Conti*, UN des plus anciens de cette ville, a été ouvert le 9 décembre dernier; cet établissement est dirigé par L. CANONGE. Les soins et attentions que l'on apportera envers les personnes qui l'honoreront de leur patronage seront comme par le passé.

On s'y charge des repas de corps, des diners de société et de ville—ainsi que de toute commande en général concernant l'art culinaire.

Les salons pour soupers particuliers seront ouverts toute la nuit pendant la saison des bals.
Entres particulières par l'allée. 17 dec—3m.

F. ALPUENTE Fils, docteur de la faculté de Médecine de Paris, vient de fixer son domicile à la Nouvelle Orléans, dans le but d'exercer sa profession. Encoignure Dumaine et Remparts. 25 jan—1m

Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1842

F. CO. DE LIZARDI & Co. tirent sur Paris et sur New-York. 52, rue Bienville. 20 jan

DERNIEREMENT reçu par le navire Saratoga, de New York, un assortiment de draps français à la mode et de casimir de double largeur; articles supérieurs qui seront vendus à bas prix pour du comptant au magasin de MM. P. A. HEBRARD & Co,
30 jan—6 35, rue de Chartres.

CAFE—200 sacs Java, à vendre par
25 j JOHN A MERRITT, 53, Magasins.

SACS EN PITRE—15 balles dimension moyenne, à vendre par JOHN A MERRITT,
25 jan 53, Magasins.

CAFE—Vieux de la Havane bon pour les détaillants, en vente à la convenance des acheteurs et à bas prix, à vendre pour clore une facture par ANDREW CASTILLO,
29 jan—6 31, rue Gravier

SANGSUES—Plusieurs milliers sangsues de premier choix à vendre en gros et en détail, à très bas prix, à la pharmacie de A. A. PEYCHAUD,
12jan 123, rue Royale.

PLATINA-CÉMENT.

MR. ACHILE LION, docteur dentiste de la faculté de Paris, après de nombreuses recherches, vient de découvrir cette composition qu'il emploie avec le plus grand succès pour plomber les dents douloureuses. Cette pâte, toute minérale, est incorruptible, elle s'emploie à froid, presque liquide et sans faire éprouver la moindre douleur, elle acquiert en fort peu de temps une aussi grande dureté que celle des meilleurs métaux. Elle conservera les dents plombées qui ne pourraient être aurifiées, et l'on évite de cette manière l'extraction inutile.

No. 106 rue Royale, entre Conti et St. Louis, en face la Banque de l'Etat. 26 jan

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.
Nouvelle-Orléans, le 1er février 1842.

UNE élection annuelle de neuf directeurs de cette Compagnie pour l'année courante, aura lieu au bureau rue du Camp, no. 45, le mardi 22 du courant, entre 10 heures A. M. 2 heures P. M. CHAS BRIGGS,
2 fev—jusq 22 Secrétaire.

SIEUR M. FLEURY, de Rouen est en ville, il est prié de passer au comptoir du soussigné pour affaires le concernant. F. PERRET,
2 fev—3 66, rue Toulouse.

FELIX HUSTON & S. S. PRENTISS,
AVOCATS.

MR. HUSTON est venu à la Nelle Orléans—Mr. Prentiss restera momentanément à Vicksburg. En outre des Cours de la Nelle-Orléans et des cours fréquentées par Mr. Prentiss, ils recevront des affaires dans les paroisses de Concordia, Madison et Carroll et à la Cour Suprême d'Alexandrie.

Bureau Nelle-Orléans, 8, rue St. Charles.
17 dec—90j.

BANQUE DES AMELIORATIONS,
Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1842.

A Une assemblée de la direction tenue ce jour, M. J. M. Lapeyre a été élu unanimement président de cette Institution. Par ordre,
1er fev L. BERNARD, Caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Maritime de l'Ouest et contre l'incendie.
Nouvelle Orléans, le 26 Janvier 1842.

UNE élection par les actionnaires pour les directeurs de cette Compagnie aura lieu lundi, 7 février prochain, entre 11 heures et 1 heure, au bureau.
26 jan GEORGE C. LAWRASON, Sect.

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nlle. Orléans, le 24 janvier 1842.

A UNE assemblée du bureau des directeurs de cette institution, qui a eu lieu aujourd'hui, un dividende de quatre pour cent a été déclaré payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à dater de lundi, 7 février, prochain.
27 jan—1m Wm. E. LEVERICH, caissier.

ARBRES FRUITIERS.—Pruniers, poiriers, pommiers, cerisiers et abricotiers des belles espèces, arrivés par le May Flower, à vendre—un beau fusil Lefaucheux canon de Paris, l'œuvre complète de Voltaire en 75 volumes, divers objets meubles et porcelaines. Vieille-Levée, 150, chez Mr Duhamel. 31 janv—1

A LOUER—Un magasin avec logement, situé rue de la Levée no. 84 1-2, entre les rues Toulouse et Jefferson.

Une maison convenable pour une grande famille, située rue Bourgogne entre Ursulines et Hôpital.

Une maison de quatre appartements, située rue de l'Hôpital entre Royale et Bourbon. S'adresser à J. LABADIE,
2 fev—3 Rue de la Levée, no. 69.

AUX TAILLEURS—Les soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes convenables pour les tailleurs, savoir: Draps bleus, noirs, gris et verts; satinets bleus, noirs et de couleur de fantaisie, doublures rouges et grises, canevas des Nos. 1 à 7, serge, soie noire de toutes les couleurs, boutons de soie noire de tous les prix, de coton et de cuivre, soie noire à coudre, fil supérieur patenté de Marshall, boutons figurés, soie noire et blanche, du coton, blancs pour pantalons, do de toutes les qualités, velours noir soie et coton. Ensemble d'autres articles convenables pour tailleurs, à vendre à bas prix pour du comptant par PEET & NORTH,
31 janv 13, Chartres

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MME TRIDON, maîtresse sage-femme, reçue de la faculté de médecine de Paris, après y avoir remporté le 1er prix d'accouchement et reçue de nouveau par le jury médical de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur de vous prévenir qu'elle vient de se fixer à la Nouvelle-Orléans, encoignure Royale et Orléans; pose les pessaires, guérit les affections de la matrice, vaigne et vaccine, le tout par un traitement méthodique. Elle sera vivement flattée de la confiance dont les dames voudront bien l'honorer.
23 déc—1 an.

A LOUER—Plusieurs bureaux à la Bourse des Marchants. S'adresser W. T. RAYNAL,
5 nov— Secrétaire.

A. MERCIER, Docteur de la Faculté de Médecine de Paris, vient de fixer son domicile à la Nouvelle-Orléans, dans le but de se livrer aux travaux de sa profession.

Son domicile est rue Royale, No. 154, entre Toulouse et St. Louis. 4jan—1m

VINS français de nouvelle importation de $2 à $18 par caisse. Chateau Margaux 1834, Latour, Léoville, St. Julien, Sauterne &c. &c. à vendre en magasin par
25 janv E. & J. T. PRESCOTT, 15, Canal

SOIERIES A BON MARCHÉ.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir les dames de leur connaissance et le public en général, qu'ils ont un grand assortiment de soieries pour robes, qu'ils vendront à 9 1/2 la yarde dans leur magasin, rue Conti, No. 43
19 dec—90 WIOTTE & SALLÉ.

BESANÇON, horloger, graveur et mécanicien, élève de Bréguet, fait et répare avec la même perfection qu'à Genève son pays toute espèce de montres, telles que Lépine, répétitions, pièces marines, &c., &c., fait tous les changemens et garantit son ouvrage à des prix très modérés pour se faire une clientelle. Rue Royale, No. 166.
7 jan 1m

COUTELLERIE de Joseph Rogers & son, reçue de la manufacture directe consistant en couteaux de poche et canif de 1 à 4 lames, rasoirs de qualité supérieure par douzaine ou par caisse, ciseaux de différentes dimensions, cuirs etc, à vendre par HYDE & GOODRICH,
20 jan 15, Chartres.

MONTRES de prix—Les soussignés offrent à vendre à bas prix un grand assortiment de montres de prix d'excellentes qualités, consistant en montres de toutes les descriptions. HYDE & GOODRICH,
20 janv 15, Chartres

COMPAGNIE DES PAQUEBOTS A VAPEUR ROYAL MAIL.

LE soir une lettres de steam ship FORTH pour Tampico, Vera Cruz, la Havane, Nassau et l'Angleterre, seront closes au bureau de la poste, du Merchants Exchange et du comptoir des soussignés SAMEDI 5 DU COURANT.

Le capitaine Fayer, les passagers et la malle seront conduits à la barre par le steamboat Osceola, ainsi que ceux qui désiront visiter le navire: on sera de retour le lendemain. WILLIAM G. HEWES & Co.
rue Natchez.

Le prix du passage sera payé en ville; les passagers sont priés de se munir des passeports nécessaires. 2 fév

POUR ST. MARTINVILLE (Attakapas)—Le steamer PATRICK HENRY, capt. Dorsey, partira positivement aujourd'hui samedi à midi. Pour fret ou passage ayant de beaux aménagements s'adresser à bord ou à
4fev HALL, BRIN & CLAPP, 69 Tchoupitoulas.

POUR ST. LOUIS et ALTON—Le beau bateau à vapeur CASPIAN, capitaine S. Blood, ayant la plus grande partie de son chargement à bord, partira positivement mardi le 8 du courant, à 10 heures A. M. Pour le reste de son chargement ou pour passage, s'adresser à bord au Long wharf ou à JOHN R. SHAW & Co.
4 fev 24, rue Poydras

MALLE DES ETATS-UNIS.

Le steamer SOUTHERNER, capitaine E. Allen, partira pour la Mobile samedi, le 5 février, après l'arrivée des chars de onze heures. Pour fret ou passage, s'adresser à A. G. SLOO,
3 jan 36, rue du Camp.

POUR ST. LOUIS—Le steamboat MARY TOMPKINS, capitaine H. Beers, partira positivement dimanche prochain à 10 heures A. M. Pour balance de fret ou passage s'adresser à bord vis à vis la rue Poydras ou à
3 f CH DOANE & Co, 69 Poydras.

POUR COLUMBIA (Ark) VICKSBURG &c.

Le steamer TUSKINA, capt. Jeffries, partira positivement Samedi, 5 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
HALL, BRIN & CLAPP,
2 fev 69, Tchoupitoulas.

POUR ST. LOUIS.

Le steamboat ST. LOUIS, capitaine Jos. M. Convers, sera expédié sous peu pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements s'adresser à bord vis-à-vis la rue Poydras ou à JOHN R. SHAW & Co.
31 jan 24, rue Poydras

POUR ST. LOUIS.

Le steamboat MADISON, capitaine Robert S. Freeland, sera expédié sous peu pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Poydras ou à
JOHN R. SHAW & Co
31 jan 24, rue Poydras.

POUR CINCINNATI et tous les ports intermédiaires. Le steamboat SWALLOW, capt. M J. Anders, partira sous peu. Pour fret ou passage ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à
29 jan HAWTHORN & WOODS, 63 rue Gravier

POUR TAMPICO

Le brick APALACHICOLA, capitaine Cormier, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
A CAPDEVIELLE & CUCULLU,
5 fev 66, Vieille Levée

POUR COWES.

La barque LAURENS, capitaine Smith, partira sous peu. Pour passage seulement s'adresser à
LEVI H GALE,
93, Commune.

POUR BALTIMORE—La goëlette BURLINGTON, cap. Ellis, sera expédiée sous peu. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, vis à vis les batisses triangulaires ou à
4 f FOSDICK & BROTH, 66 Camp.

POUR BOSTON—Le brick la voilier GIBRALTAR, cap. Yates, sera expédié sous peu. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, vis à vis les batisses du triangle ou à
4 f FOSDICK & BROTH, 66 Camp.

POUR NEW-YORK mardi soir 8 du courant.

Le navire MISSISSIPPI, cap. C. Hillard, a besoin de 250 balles de coton pour compléter son chargement Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes, ou à J E WOODRUFF, 70 Camp.

POUR BOSTON.

Le navire JAMES H SHEPARD, capitaine F. C. Rodman, partira immédiatement, ayant la majeure partie de son chargement engagée. Pour fret et passage s'adresser à HARROD & DARLING, 49 Commune.
4 f

POUR MOBILE, par le fleuve.

La goëlette OREGON, capt. Smith, ayant été retenue par le mauvais temps, partira positivement demain au soir. Pour le fret de 100 bar le, s'adresser à bord, vis à vis le magasin triangulaire ou à
FOSDICK & BROTHER, 66 Camp.

POUR MOBILE, par le fleuve.

La goëlette ROB ROY, capitaine Stoddard partira mardi le 8 courant. Pour fret s'adresser à bord, vis à vis le magasin triangulaire ou à
FOSDICK & BROTHER, 66 Camp.

POUR BOSTON—Le Bourse.

La barque TEN BROTHERS, capitaine George Crawford, a besoin de l'encombrement de 200 balles pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK,
4 fev 24, Douane.

POUR BREME.

Le navire COLUMBIA, capitaine Robinson, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage s'adresser à LEVI H GALE, 93, Commune.

POUR BOSTON—La goëlette CATHERINE, capitaine Vesper, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
G BEDFORD & BECK, 24, Douane;
ou à
3 fev NORCROSS & FOSDICK, Gravier.

A VENDRE.

Le brick GOOD HOPE, on peut voir l'inventaire chez HAWTHORN & WOODS,
63 gravier
Le bâtiment n'est pas vendu à l'amiable d'ici au 8 du courant il sera vendu à l'encan par J. A. Beard & Co.
Voir la colonne d'annonces. 3 fev

POUR NEW-YORK—Samedi 5 du courant. La Barque APTHORP, ayant été retenue par le mauvais temps, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis le marché aux legumes ou à
2 f FOSDICK & BROTH, 66 Camp

POUR NEW-YORK—Samedi 5 du courant—Le navire MISSISSIPPI, capitaine C. Hillard, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, vis à vis le marché aux légumes ou à
JAMES E. WOODRUFF, 70 Camp.

POUR MARSEILLE.

Le navire BANGOR, capitaine Odam partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à
S & J P WHITNEY, 73 Camp.

POUR LIVERPOOL.

Le navire EBEN PREBLE, capitaine Hinckley, partira sous peu. Pour passage seulement s'adresser au capitaine à bord, vis à vis la presse d'Orléans ou à
S & J P WHITNEY, 73 Camp.

POUR ST THOMAS OU LAGUARA—Le brick danois GEORGE ANDREAS, capitaine Petersen, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à SCHMIDT & Co
31 jan 89, Bienville

POUR MARSEILLE—Le navire A 1, CARAVAN, capitaine Brown, est maintenant en chargement pour le port ci-dessus. Pour passage seulement et de beaux aménagements s'adresser à bord ou à
2 jan S & J P WHITNEY, 73, Camp.

POUR LE HAVRE—Le navire A 1, CASPIAN capitaine Peirce, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton, s'adresser à
LEVI H GALE, 93, Commune

POUR TAMPICO—Jeudi 3 février, positivement. La goëlette VIRGINIA ANTOINETTE—Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à
27 jan CAPDEVIELLE & CUCULLU, 66, Vieille Levée

POUR LE HAVRE

Le beau navire français l'UNION, capitaine Lubis, partira incessamment pour le dit port. Pour fret de 300 balles de coton ou pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à
BLANCHARD, EIMER & Co.
25 jan 24, rue Bienville

POUR KINGSTON, Jam.—Le brick voilier SUSAN, capitaine Johns, sera expédié sous peu. Pour fret de 500 ou 600 barils ou passage, s'adresser à bord, ou à J. H. ASHBRIDGE,
24 jan 87, rue du Camp.

POUR LE HAVRE—Le navire GENERAL VEAZIE, capt Couillard, va partir immédiatement. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord ou à S & J P WHITNEY,
21jan 73 Camp.

POUR MARSEILLE.

La barque ELEANOR, capitaine Dube, aura prompte expédition pour le susdit port. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord à Lafayette ou à
BLANCHARD & EIMER & Co,
21 jan 24, Bienville

POUR LE HAVRE—Le navire WOODSIDE, capitaine Wilcox, a besoin de 150 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis à vis la Presse d'Orléans ou à
9 jan S & J P WHITNEY, 73 Camp.

AUX PEINTRES.

BLANC DE PLOMB A DEUX PIASTRES LE BARIL. 100 barillets No. 1, de Philadelphie, poids garanti et qualité supérieure à vendre au prix ci-dessus pour clore des consignations par JARVIS & ANDREWS,
25 jan 20, Commune.

GRAINE DE TREFLE—30 barils graine trèfle rouge, garantie de la récolte de 1841, à vendre par
W. DINN, 11 Commune.
27jan Encoignure Tchoupitoulas.

$10 DE RECOMPENSE.

Parti marron vers le 15 du courant, JOHN, alias JOHN CUNNINGHAM. Il est presque noir, âgé d'environ 25 ans, taille 5 pieds 8 pouces, il a perdu deux de ses dents supérieures de devant et une partie d'un de ses petits doigts; il parle français et anglais et se dit cuisinier. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui logera ledit esclave dans une des prisons de la ville.
31 janv—1m GEO. A. BOTTS

PENSION BOURGEOISE
51 rue Bienville,
TENUE PAR
ANETTE GEORGE.

LA table d'hôte est abondamment fournie des mets les plus recherchés. Les appartements élégamment garnis offrent tous le confort désirable.

Pour la pension	$30 00
Pension et logement	36 40
Par jour	1 25

4 fév—6

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et ses habitués qu'il a pris en association à dater du premier de ce mois, son frère William Henry Barbarin et qu'il continuera le même genre d'affaires sous la raison de commerce de L. A. & W. Barbarin. Il profite de cette circonstance pour inviter les personnes qui lui doivent à venir solder leur compte. LOUIS A. BARBARIN,
4 fev—6t 56, rue de Chartres.

AVIS—Madame FERRIOT a l'honneur de prévenir le public et son ancienne clientelle qu'elle est de retour en cette ville et qu'elle continuera de professer son état de sage-femme comme par le passé. Elle a fixé son domicile chez Made Ve. Frémaux, rue Royale no. 163.

Si les clientes de Mde Ve. Frémaux veulent pendant le cours de sa maladie, accorder leur confiance à Mde Ferriot, elle fera tout son possible pour le mériter. 24jan—15

RAISINS et Citrons de Malaga—150 caisses raisins et 100 caisses citrons, en magasin et à vendre par
PRATS & HERNANDEZ,
27 fev 27, rue Toulouse.

EAU DE VIE Espagnole—30 barils ayant droit au drawback, à vendre par PRATS & HERNANDEZ,
27 jan 27, rue Toulouse.

SUCRE—400 sucre blanc et brun de la Havane, en débarquement des bricks Unosa et Susanne, en magasin et à vendre par F. TIO,
1 fev 56, rue Ste Anne

16 SURONS indigo de Guatimala, à vendre par
1 fev F. TIO, 56, Ste. Anne.

TABAC—300 surons tabac supérieur de la Havane, à vendre par F. TIO,
1 fev 56, rue Ste. Anne.

CIGARES de la Havane—200,000 cigares de la Havane, de différentes qualités, à vendre par F. TIO,
1 fev 56, rue Ste. Anne.

SACS—20 balles sacs de pitre de la grandeur de trois boisseaux, à vendre par F. TIO,
1 fev 56, rue Ste. Anne.

PAPIERS peints pour appartements—4 caisses assortis à vendre par LOREILHE & VALETON,
1 fev 59, rue Royale

EAU-DE-VIE sem. et 1ère. preuve,
Absynthe suisse, demi. preuve,
Kirschenwasser,
Guignolet,
Sardines et petits pois.
A vendre chez LOREILHE & VALETON,
3 fév 59, rue Royale

VENTES A L'ENCAN.

PAR PHILIPPE DUBERTRAND & Co.

AUJOURD'HUI du courant à 10 heures, à leur magasin d'encan, rue de la Commune no. 60, il sera vendu à l'encan

Indiennes françaises et américaines, flanelles, satinets, nouveautés, tapis, &c. &c. &c.

Aussi,—Marchandises, bois de lit, et une quantité de meubles, vin rouge St. Julien, savon, blanc de baleine, tabac, savon blanc parfumé. Aussi 6 boîtes thé noir et Young Hyson et une quantité de groceries.
Conditions—comptant. 5 fev

SUCRE! SUCRE!
PAR E. TASTET,
Sucre de la Havane à l'encan.

IL sera vendu sans réserve, aujourd'hui 5 du courant à 10 heures, à son magasin d'encan de groceries, rue Bienville, No. 11,
31 caisses sucre brut de la Havane.
Conditions comptant 5 f

PAR VINCENT & DE FERIET.

IL sera vendu aujourd'hui, à 4 heures P. M. par ordre du major J. Clark, A. C. S. et pour le compte des Etats-Unis, les provisions suivantes, en débarquement de la goel. Caliao, vis à vis la place d'armes
83 barils biscuits, 6849 livres.
5 do farine.
2 do haricots, 8 1/2 boisseaux.
Conditions comptant, en espèces. 5 fev

PAR J. A. BEARD & Co.
Cabriolet.

IL sera vendu à l'encan aujourd'hui samedi, à 11 heures a. m., à l'arcade de Bank:

Un Cabriolet de seconde main ayant très peu servi et en bon ordre. Aussi, plusieurs beaux chevaux de selle et de trait.
Conditions comptant. 5 fev

PAR VINCENT & DE FERIET.

IL sera vendu mercredi, 9 mai 1842, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves de la paroisse et ville de la Nlle. Orléans, en date du 4 février 1842, à midi, à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, et à la requête de André Deslondes, exécuteur testamentaire de la succession de Made. Vve. Chastant, la propriété suivante appartenant à la dite succession:

Un Lot de Terre situé dans la ville de la Nouvelle-Orléans, rue Bourbon, entre les Toulouse et St. Pierre, mesurant vingt et un pieds et demi de face à la dite rue Bourbon, sur une profondeur de cent vingt pieds, borné du côté de la rue Toulouse par la propriété de M. Cora et du côté de la rue St. Pierre par la propriété de M. Jean Pierre Toravo, ensemble avec une maison en briques à un étage et toutes les améliorations existantes sur le dit lot de terre.

Une négresse nommée Celeste, âgée d'environ cinquante ans. 5 fev—dm 23j

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, lundi 7 du courant à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Conti, 20:
1 Caisse Robes organdi;
Quelques Robes soie brocard, riches.
1 Caisse Jaconas imprimé, qualité supérieure.
5 fev.

PAR P. E. TRICOU
Succession de Ambroise Brou.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves de la paroisse St. Charles, en date du 22 décembre 1841, il sera vendu, le mardi 15 février 1842, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, les Actions ci-après décrites, appartenant à la succession de Ambroise Brou, savoir:

141 Actions de la Banque de l'Union de la Louisiane
Conditions—comptant
4—5, 10 et 15 fe

PAR ANTHONY FERNANDEZ

SAMEDI prochain, 5 du courant, à 4 heures, P. M. pour le compte des Etats-Unis et par Ordre du major J. Clarke, quartier maître de l'armée des E. U., sera vendu au débarquement de la goëlette Callao (de Cedar Keys) vis à vis la place d'armes,
34 barils contenant [illegible] grains vides.
Conditions comptant 4 fev

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu lundi 7 du courant, à 10 heures du matin, à son encan,
11 caisses de souliers anglais, de [illegible]
5 Do pantalons de toile d'Irlande et une variété de gants.
trats article. 4fev—2

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu samedi 5 du courant, à 4 heures et demie, au magasin de M. R. R. Lebebvre, rue Toulouse, entre les rues Chartres et Levée pour le compte:
70 boites Vin rouge bordelaise.
Conditions à la vente 4fev—2

PAR S. GUINAULT.

IL sera vendu Samedi 5 février 1842, à midi précis à la Bourse de la Cité, rue St Louis.

[illegible] âgé d'environ 28 ans, créole, bon charretier, bon sujet, garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—moitié comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 4 fev—3

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu mardi, 8 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale,

Un Terrain situé à la St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, ayant mesure américaine cinquante pieds neuf pouces de face à la rue St. Louis, sur cent dix pieds, deux pouces de profondeur, le dit terrain est le lot ayant la rue Royale entre [illegible] de la Bourse [illegible] et de deux pieds de cinq pieds [illegible] deux murs en briques, et de plus construit une maison de briques à [illegible], avec cour en [illegible] basse, consistant en cinq grands magasins, dont [illegible], et caves et autres améliorations, [illegible] de pièces et [illegible] dans le haut. [illegible] par un mur et [illegible] le tout en [illegible] de la [illegible] des jeux, et ce que [illegible] au propriétaire [illegible].

Conditions: $6,000 payables comptant, et le reste à un crédit de un et deux ans en billets endossés à satisfaction et avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant A. Mazureau, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 4 fev—4

SANS RESERVE.
Vente d'habillements, Chapeaux, Brodequins &c.
PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu Mardi 8 du courant, à 10 heures et demie, à la Bourse d'encan, rue du Camp, sans aucune réserve:
170 Pantalons
180 Gilets velours et Valencia de coton,
187 habits de drap,
14 Fraques do
70 do do
24 habits drap bleu à poil,
15 do do Pilot,
8 Manteaux de drap,
20 Pantalons drap bleu,
60 Do gris d'Oxford,
60 Gilets soie
40 caisses Chapeaux castor, soie et de Russie
65 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
AUSSI
10 caisses Casimirs, Satinets &c. &c.
Conditions comptant 4 fev—2

PAR VINCENT & DE FERIET.

IL sera vendu samedi, 5 février 1842, à midi, à la Bourse St. Louis,

Un lot de terre ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet compris entre les rues Bons Enfans, Annette, Ste Antoine et les banquettes sont faites et payées.

Pour la distribution des terres se référer au plan qu'on peut voir au magasin des encanteurs. 5fev

Café reçu directement de Rio de Janeiro et vendu pour le compte de qui il appartiendra.
PAR J. A. BEARD & Co

IL sera vendu à l'encan vendredi 11 du courant à midi, pour le compte de qui il appartiendra, 2519 sacs de café importé à bord du brick Mary de Rio de Janeiro, vendu au magasin de No 10 Bank place.

Immédiatement après cette vente du magasin de MM. Hall, Brin & Clapp, rue Tchoupitoulas—1730 sacs café importés à bord du navire Lehigh de Rio de Janeiro, vendu pour le compte de qui il appartiendra. On peut voir des échantillons au magasin des encanteurs.
Conditions—Comptant 3 f

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu le samedi, 5 février 1842, à midi, à la Bourse de Cité, rue St Louis:

Arsène, mulâtresse créole, âgée de 20 ans, bon sujet, domestique de maison, coiffeuse, un peu blanchisseuse et repasseuse, cachant bien soigner un malade, avec son enfant Victor âgé d'environ 18 mois, garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: Moitié comptant, et la balance à 6 mois, en billet endossé à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement. En cas de non paiement le billet portera un intérêt à raison de huit pour cent par an jusqu'au parfait paiement. Les vices que pourrait avoir les conditions de la vente seront remplies.

L'acte de vente pardevant C. Pollock, notaire, aux frais de l'acquéreur. 2 fev—3

Vente positive du brick GOOD HOPE.
PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan à l'Arcade de Bank, Samedi, 5 du courant, à midi:

Le brick goëlette GOOD HOPE, doublé et chevillé en cuivre, jaugeant 110 tonneaux, du port de 800 barils, nouvellement radoubé à New York. Il est maintenant mouillé vis à vis les chantiers de Harrod, On peut en voir l'inventaire à bord ou rue du Camp à la Bourse d'encan.

Ce brick sera vendu à l'amiable en s'adressant aux encanteurs jusqu'au jour qui précédera la vente. 2 fev—4

PAR P. E. TRICOU & S. GUINAULT,
Succession de Vor. Pinard.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 22 janvier 1842 et pour le compte de la succession de Victor Pinard, il sera vendu le Vendredi 4 et Samedi 5 février 1842 à 10 heures précises du matin.

Le fond de deux magasins situés, l'un encoignure Ste Anne et Bourbon, et l'autre encoignure Toulouse et Dauphine, consistant en un grand assortiment de marchandises sèches, françaises, anglaises et américaines, telles que:

Indiennes, jaconats, cotonnades, mousselines, broderies, soieries, mouchoirs, bas et autres articles d'assortiment. Conditions—Tout somme au dessous de $200 comptant, et au dessus de $200 à 3 mois avec billets endossés à satisfaction.

F S La vente commencera par le magasin encoignure Ste. Anne et Bourbon. 25 jan—25,28,3 et 4 f

PAR P. E. TRICOU.
Succession de Anne Amelia Anth.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des preuves en date du 20 janvier 1842, il sera vendu le mercredi 9 février 1842, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, les biens ci-après décrits, appartenant à la succession de Anne Amelia Anth, savoir:

Les bâtisses construites sur un lot de terre situé à Alger, sur la rive droite du fleuve; le dit lot mesurant 30 pieds de face au chemin public, et s'étendant en profondeur jusqu'à la barrière qui existe maintenant, ensemble avec le bail du dit lot de terre pour quatre ans et trois mois qui ont commencé le 1er octobre 1840.

Conditions—Un an de crédit en par l'acheteur fournissant son obligation à la satisfaction de la Cour et du curateur. Acte de vente chez P. Lacoste, notaire, aux frais de l'acquéreur. 28 j 1 et 9 f—3

Bartholomé Pia contre ses créanciers.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse en date du 24 janvier 1842, il sera vendu le [illegible] 10 février 1842, à dix heures précises du matin, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, dans le café connu sous le nom de "Café du Commerce," les articles ci-après décrits abandonnés par ledit Bartholomé Pia à ses créanciers:

4 billards etc: un lot de meubles, verrerie, liqueur, tableaux, porcelaines et autres objets.
Conditions comptant. 31 jan—3f—3; 1 et 10f

PAR P. E. TRICOU.
Bartholomé Pia contre ses créanciers.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse en date du 24 janvier 1842 il sera vendu le lundi 28 février 1842, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, la propriété ci-après décrite, abandonnée par ledit Bartholomé Pia à ses créanciers:

Un terrain situé au faubourg Tremé, rue Villeré entre Ste. Anne et Dumaine, ayant, mesure française, 40 pieds de face à ladite rue Villeré, sur 80 pieds de profondeur, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Jean, nègre âgé d'environ 11 ans,
Conditions comptant.

Acte de vente pardevant Félix Percy, notaire aux frais des acquereurs. 27 jan—4f, 27jv7, 10et28fev

PAR P. E. TRICOU.
Jean Dufour vs. ses créanciers.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse en date du 3 juillet 1841, il sera vendu mardi 1er mars 1842, à midi, à la Bourse de Cité rue St. Louis, la propriété ci-après décrite abandonnée par ledit Jean Dufour à ses créanciers.

Un certain morceau de terre situé à la prairie aux Monks, sur la rive droite du Mississipi dans la paroisse de Plaquemine, environ quinze lieues de la ville de la Nouvelle Orléans, mesurant quarante arpents de profondeur courante arpents de profondeur, borné au Sud quarante arpents de face au fleuve, la ligne supérieure courant Sud quarante degrés Ouest et la ligne inférieure courant Sud quarante quatre degrés Ouest.

Conditions—comptant.

Les actes de vente pardevant Carlile Pollock, notaire, aux frais de l'acquéreur. 28j—4f, 28, 3, 14, 23 et 1er

THEODORE M. KOUES Wm. DAVIDSON.
KOUES & DAVIDSON,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES
No. 27 rue du Camp.
1 jan—1 an. NOUVELLE ORLEANS.

MR. H. E. LEHMANN, rue St. Louis, No. 102, directeur du grand orchestre des bals de la salle St. Louis, et entrepreneur de musique, ayant pour conducteurs l'orchestre M. Cobini, informe le public qu'il entreprend la musique des soirées et bals particuliers, à grandeur à petit orchestre, avec piano seul, ou accompagné de violon, suivant qu'il plaira.

Il se charge également des sérénades et musique de banquets.

On trouvera toujours M. Lehmann empressé de satisfaire aux desirs des personnes qui le feront appeler.
4 dec—6m